



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

GUIDE DES AIDES À L'INNOVATION POUR LES ENTREPRISES

VERSION SEPTEMBRE 2025

ÉDITO

La Région Bourgogne-Franche-Comté, accompagne vos innovations

Innover, c'est le moyen pour nos entreprises de rester compétitives, de se transformer et de conquérir de nouveaux marchés. Encourager l'innovation, c'est pour la Bourgogne-Franche-Comté une priorité qui doit nous permettre d'accélérer la transition écologique et de renforcer l'élan entrepreneurial sur l'ensemble du territoire.

La Région s'appuie pour cela sur de solides atouts : des laboratoires reconnus, des PME et des ETI engagées, des filières industrielles capables de passer de la recherche à la production que ce soit dans l'énergie, les transports ou encore la santé. Forte de son écosystème mêlant instituts, hôpitaux et pôles de transfert technologique, la Bourgogne-Franche-Comté s'impose aussi comme un leader des biothérapies et de la bioproduction avec l'initiative BIOVALIANCE, qui nous permet de nous positionner comme un acteur de premier plan de la souveraineté sanitaire française.

Mais toutes ces innovations, nous ne les décrétons pas : nous les accompagnons ! Vous trouverez dans ce document toute notre palette d'outils dédiés à cette action indispensable de la Région et de son agence économique : des solutions concrètes, des financements adaptés, de l'ingénierie et de la proximité. Chaque année, nous mobilisons ainsi plus de 200 M€ pour soutenir les start-ups, les PME et les ETI, sécuriser leur trésorerie, accélérer leurs projets et accompagner leurs mutations.

Ce guide a vocation à être pour vous un outil utile, concret et opérationnel. Il reflète aussi notre conviction : l'innovation se construit sur le terrain, avec les entrepreneurs, et la Région sera au rendez-vous pour aider celles et ceux qui veulent produire, innover et grandir en Bourgogne-Franche-Comté.

Jérôme DURAIN

Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME, COMMENT UTILISER CE GUIDE ?



Le Guide des aides à l'innovation recense les dispositifs et offres de services qui accompagnent l'émergence et le développement de projets innovants au sein des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

Cet outil se veut être évolutif (intégration et modification de fiches descriptives si besoin) et destiné aux acteurs de l'écosystème régional afin d'optimiser leurs interventions auprès des entreprises du territoire.

CARTOGRAPHIES

Les cartographies (pages 6 et 7) permettent d'avoir une vue globale des dispositifs et des acteurs qui accompagnent les entreprises dans le développement de leurs innovations. Ces schémas offrent la possibilité, aux membres du réseau, de trouver facilement les outils qui répondent au mieux aux besoins des entreprises et porteurs de projets.

Voici quelques indications qui vous aideront à lire les cartographies :

- ✓ Les flèches jaunes représentent les étapes du projet et vous aide à identifier les offres de services pouvant répondre aux besoins de l'entreprise
- ✓ La colonne, à gauche de la cartographie, indique le nom des structures qui portent les différents accompagnements
- ✓ La colonne, à gauche de la cartographie, indique le nom des structures qui portent les différents accompagnements
- ✓ **La cartographie verte** fait référence aux accompagnements Techniques
- ✓ **La cartographie bleue** compile les accompagnements Financiers

FICHES DESCRIPTIVES

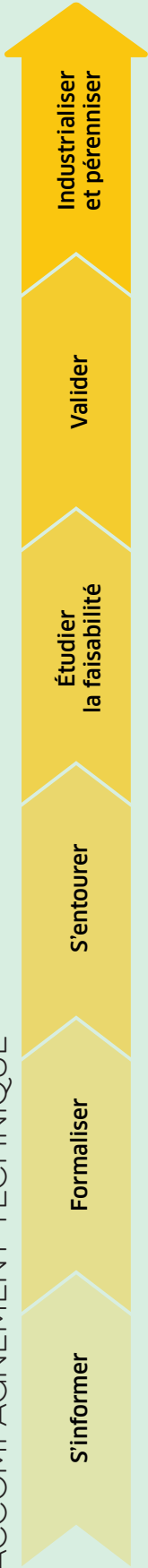
Une fois le dispositif d'accompagnement en faveur de l'entreprise identifié, des fiches descriptives vous permettent d'obtenir des précisions sur les outils envisagés, telles que :

- ✓ À qui s'adresse le dispositif ? (pictogrammes jaunes, lecture de gauche à droite)
 -  **Taille d'entreprise concernée**
 -  **Filière ou secteur d'activité**
 -  **Le territoire sur lequel le dispositif est déployé**
 -  **Le type d'accompagnement : Technique ou Financier**
- ✓ À quel besoin répond le dispositif et comment ?
- ✓ L'échéance du dispositif et le coût pour l'entreprise
- ✓ Un point de contact qualifié pour obtenir des informations complémentaires ou orienter l'entreprise
- ✓ Les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du dispositif

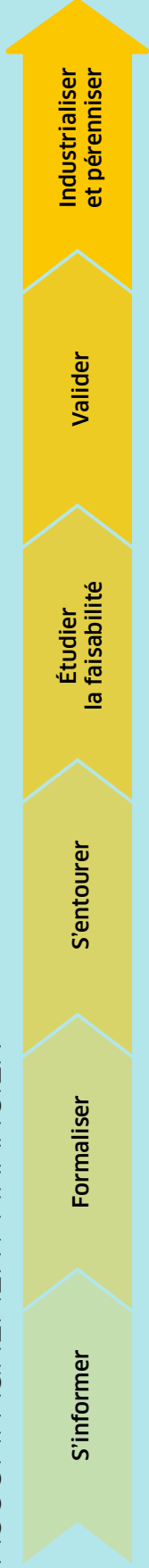


CARTOGRAPHIE DES AIDES INNOVATIONS AUX ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



	S'informer	Formaliser	S'entourer	Étudier la faisabilité	Valider	Industrialiser et pérenniser
AER BFC	Ingénierie de projets Innovation / Écoconception #01 #02					Trophées Éco-innoviez #03
AER BFC / PEP'IN BFC	Réseau des Pépinières d'entreprises #04					
CCI BFC	Propriété Intellectuelle + Prestation pour Mieux Manager l'Innovation #05 #06					
Incubateur DECA-BFC	Accompagner la création d'entreprise #07					
Bpifrance	Accompagner le développement de l'innovation #08					
SATT SAYENS	Offres de technologies + Transfert et valorisation de technologies #09 #10					
FC-INNOV	Centre d'ingénierie pour l'innovation #11					
Université Bourgogne Franche-Comté	PÉPITE BFC : Entrepreneuriat étudiant #12					
Plates-formes technologiques	Proposer des ressources techniques #13					
INPI	Masterclass Propriété Intellectuelle + Pré-diagnostic + Cartographie des inventions #14 #15 #16					
Nuclear Valley	Filière Nucléaire #17					
Polyméris	Filière Plasturgie et Composites + Caoutchouc et Polymères #18					
Pôle des Microtechniques	Accélérateur startups Santé et Smart systems #19					
Pôle Véhicule du Futur	Filière Automobile, Mobilité et Transport terrestre #20					
Vitagora	Filière Agroalimentaire & Accélérateur startups Agro #21 #22					
AgrOnov	Filière Agriculture, Agroécologie et Agro-équipement #23					
Mecateam Cluster	Filière Ferroviaire #24					
Cetim	Filière Mécanique #25					
Les Docks Numériques	Accélérateur startups Numérique #26					
Inobyz	Accélérateur startups Numérique et Innovation (Saône-et-Loire) #27					
French Tech BFC	Communauté de la Tech et de l'Innovation #28					
Infra2050	Filière des Travaux Publics #29					



État

État / Région BFC

Région BFC

Région BFC / FEDER

Région BFC / Bpifrance

Bpifrance

ADEME

AER BFC

UI Investissement

FINOVAM Gestion

INPI

					Programme France 2030 National #30
					Crédit d'Impôt Recherche #31
					Crédit d'Impôt Innovation #32
					Crédit d'Impôt Collaboration de recherche #33
					Cifre : projet collaboratif avec un laboratoire et recrutement d'un étudiant #34
					Programme France 2030 Régional #35
					FEDER Entreprises innovantes #36
					Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs #37
					OSER BFC Volet Co-investissement (100% FEDER) #38
					OSER BFC Volet Garantie (100% FEDER) #39
					Fonds Régional d'aide à l'Innovation (FRI) #40
					Bourse French Tech & Émergence #41
					Diag Axe Innovation #42
					Prêt Innovation R&D #43
					Prêt Innovation FEI #44
					France 2030 ADEME #45
					Projets de Recherche, Développement et Innovation#46
					Thèses ADEME : projets collaboratifs #47
					Presta'INNO #48
					Capital Innovation #49
					Amorçage Innovation #50
					Pass PI #51

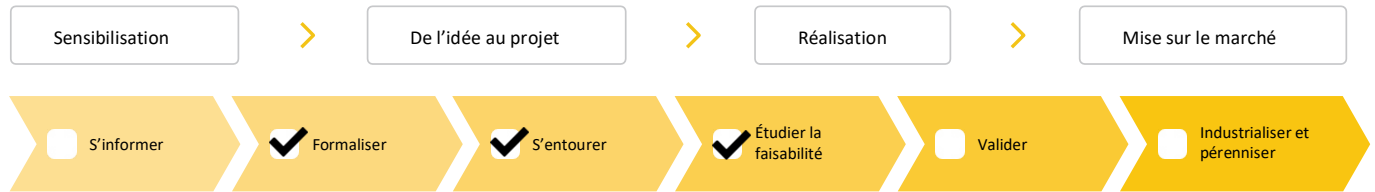
Fiches



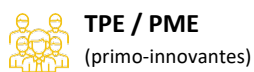


Contribuer à l'émergence de projets d'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



POURQUOI ?

- ✓ Développer une ingénierie de projet d'innovation à destination des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif étant de caractériser les besoins de l'entreprise, en lien avec son projet innovant, et proposer les ressources (partenaires, prestataires, financeurs, etc.) nécessaires à l'avancement du projet

COMMENT ?

L'AER BFC vous appuie dans la conduite de vos projets d'innovation en vous proposant 3 types d'accompagnements :

- ✓ **Ingénierie de projets d'innovation** : rencontres individuelles et confidentielles au sein de l'entreprise, pour formaliser votre projet, caractériser vos besoins, étudier la faisabilité de financement via les aides à l'innovation, vous présenter les ressources régionales (techniques ou financières) pouvant répondre à votre problématique et assurer la mise en relation avec les acteurs de l'écosystème
- ✓ **Labs – Laboratoires d'idées** : vous offrir une session d'intelligence collective de 2h, espace ouvert et participatif, réunissant un collectif sur-mesure (experts, chercheurs, financeurs, etc.) pour construire en toute confidentialité une réponse personnalisée à votre besoin (problématique technique, managériale, organisationnelle...) orientée innovation
- ✓ **Recherche de compétences de haut niveau** : renforcer votre innovation et votre R&D en vous appuyant sur l'identification et la mobilisation des laboratoires de recherche et des plates-formes technologiques en mesure de vous accompagner dans le développement de votre projet

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Mobilisable toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
☒ non

PARTENAIRE FINANCIER



CONTACT

Karl BOURNAT
06 82 64 38 88
kbournat@aer-bfc.com

Karine BERGER
06 84 46 54 12
kberger@aer-bfc.com

www.aer-bfc.com



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Permettre aux entreprises de mettre en place une stratégie basée sur les enjeux de transition écologique notamment en mettant en œuvre une démarche d'éco-conception / éco-innovation et en se lançant dans une trajectoire vers un modèle économique durable et responsable sous le prisme de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

COMMENT ?

- ✓ Réaliser un entretien guidé, questionnant le porteur de projet sur les tenants et les aboutissants de son projet
- ✓ Échanger sur la pertinence, la faisabilité technique et financière du projet, préparer un plan d'action

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Valable pour l'année en cours

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
☒ non

CONTACT

06 60 34 74 72
ecoconception@aer-bfc.com

PARTENAIRE TECHNIQUE



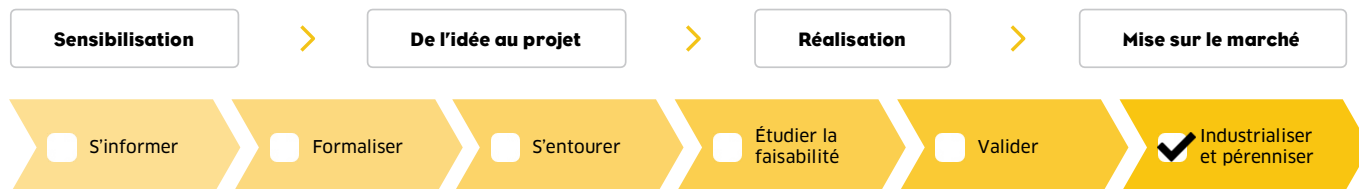
PARTENAIRES FINANCIERS





Valoriser votre image et faites savoir à votre environnement que vous éco-innovez !

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Valoriser des démarches régionales d'entreprises ou de laboratoires ayant développé une solution éco-innovante. Le jury est composé des principaux acteurs économiques régionaux et d'experts en éco-innovation

COMMENT ?

- ✓ Les projets lauréats gagnent un kit de promotion de leur projet. Tous les candidats bénéficient d'un accompagnement privilégié pour développer leur activité éco-innovante

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les Trophées Éco-Innovez sont organisés tous les 2 ans. La prochaine édition sera organisée en 2024

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
☒ non

CONTACT

06 60 34 74 72

ecoconception@aer-bfc.com

PARTENAIRES

Un événement
Organisé par



Financé par

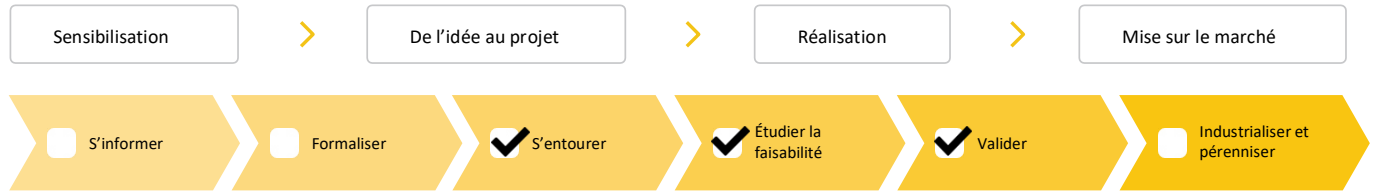


En partenariat avec





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



POURQUOI ?

- ✓ Héberger, accompagner les jeunes entreprises et les mettre en relation avec l'écosystème économique local afin de favoriser la pérennité de leur développement

COMMENT ?

Une pépinière d'entreprises propose 3 types de services :

- ✓ Des locaux à loyer modéré et progressif ainsi que des services mutualisés à coûts partagés (bureaux, ateliers, espaces de stockage, accueil mutualisé, salle de réunion, etc...). Certaines de ces structures proposent des équipements techniques et technologiques et/ou un environnement propice au développement de projets innovants (AGRNOV, TEMIS, NUMERICA, AUX'R GREEN LAB, etc...)
- ✓ Un accompagnement personnalisé (suivi individuel, de l'entrée en pépinière à la sortie de la jeune entreprise, des formations sur-mesure, adaptée aux premières années de l'entreprise)
- ✓ Une mise en réseau (des moments conviviaux et thématiques, un esprit collectif au sein de la pépinière, des liens avec l'écosystème du développement économique, etc...)

La liste des pépinières d'entreprises de la région et les coordonnées sont disponibles sur la page web du réseau PEP'IN BFC : <https://aer-bfc.com/pepinieres-dentreprises-bourgogne-franche-comte/>

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Au fil de l'eau. Chaque pépinière dispose de son propre calendrier d'intégration des nouveaux entrants

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
Loyers et services propres à chaque pépinière

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Céline MARMONT-TENDRON

03 80 40 33 96

cmarmont@aer-bfc.com

www.aer-bfc.com

**PARTENAIRE
FINANCIER**



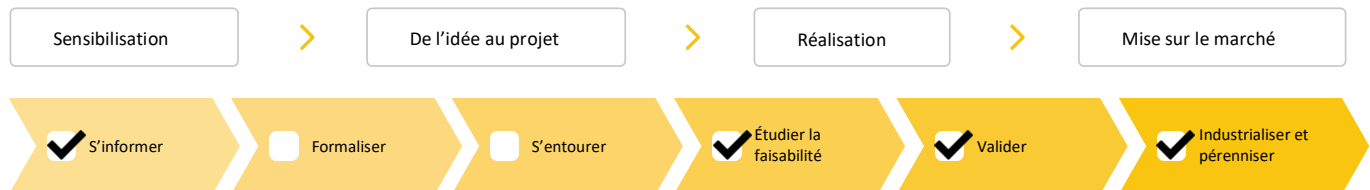
**PARTENAIRE
TECHNIQUE**





Protéger vos innovations grâce à la propriété intellectuelle

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille
d'entreprise

Toute filière

Bourgogne-
Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- ✓ Protéger vos innovations
- ✓ Optimiser la rentabilité de vos créations
- ✓ Créer un avantage concurrentiel
- ✓ Sécuriser votre développement à l'international

COMMENT ?

La CCI Bourgogne Franche-Comté propose un accompagnement par un spécialiste Propriété Industrielle afin de prendre en compte la propriété industrielle dans la définition de la stratégie de l'entreprise. Sous forme d'échanges, d'apport d'informations, de conseils et d'expertises, toutes les thématiques de propriété intellectuelle seront abordées :

- ✓ Les modes de protection (brevet, marque, dessins et modèles, droit d'auteur, ...)
- ✓ Les modalités de protection (conditions, prix, ...)
- ✓ L'extension de la protection à l'international
- ✓ La défense et l'exploitation des droits acquis

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : en fonction de la prestation réalisée

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Éric LOBERGER

03 81 47 42 09

e.loberger@bourgognefranchecomte.cci.fr

PARTENAIRES

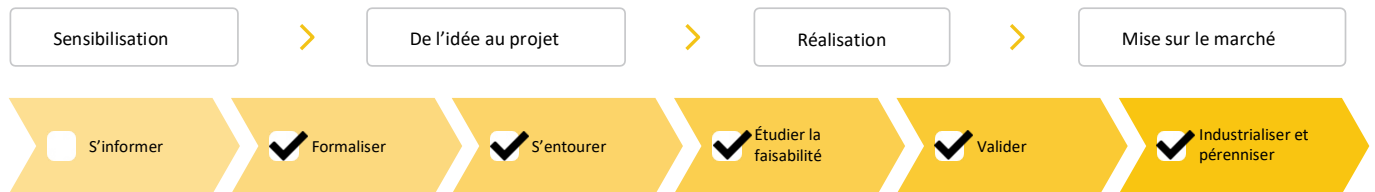
TECHNIQUES





Développer vos capacités d'innovation et accédez à de nouveaux marchés

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



TPE / PME / ETI



Industrie et services
à l'industrie



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ S'adresser aux entreprises qui souhaitent : Lancer de nouveaux produits / Affirmer une image d'entreprise innovante / Créer une offre innovante, de nouveaux services / Optimiser leur organisation pour mieux réussir / Sécuriser des projets d'investissement / Approfondir la connaissance de nouveaux marchés / Dynamiser l'implication des collaborateurs et renforcer la créativité / Faire de l'innovation une source durable de création de valeur / Accéder à la dimension européenne

COMMENT ?

La Prestation Mieux Manager l'Innovation propose un accompagnement sur-mesure couvrant 2 axes :

- ✓ Appui 100% personnalisé apportant :
 - une prise de recul sur la place et la cohérence de vos projets d'innovation avec la situation globale et l'organisation de votre entreprise
 - des appuis méthodologiques tout au long du déploiement du projet
 - une meilleure connaissance des marchés, une identification des bons partenaires
- ✓ Organisation du système de management de l'innovation :
 - identifier les forces et faiblesses de vos pratiques actuelles
 - faire des propositions d'actions et vous accompagner dans leurs mises en œuvre

La prestation est en cohérence avec la norme internationale ISO 56001 sur le Management de l'Innovation

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Demandes au fil de l'eau, tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : sur devis avec une prise en charge partielle par la Commission européenne

☒ oui
☐ non

CONTACT

Anne-Marie VIEUX

03 81 47 42 07

am.vieux@bourgognefranchecomte.cci.fr

www.bourgognefranchecomte.cci.fr/een

PARTENAIRES

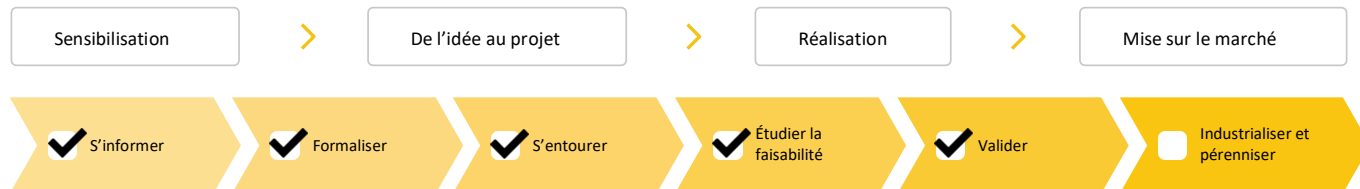
FINANCIERS





Un accompagnement complet pour les créateurs d'entreprises innovantes

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Porteur
personne
physique ou
Start-up (-1 an)**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Intervenir pour favoriser la création d'entreprises innovantes à partir de projets scientifiques ou technologiques, issus ou liés à la recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté
- ✓ Valoriser la recherche des établissements d'enseignement supérieur
- ✓ Optimiser le continuum d'accompagnement avec les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat de l'innovation

COMMENT ?

L'incubateur régional donne la possibilité au porteur de projet de faire évoluer son projet scientifique en projet d'entreprise afin d'accéder à la stature de chef d'entreprise en bénéficiant :

- ✓ D'une feuille de route intégrant des prestations financées par l'incubateur
- ✓ D'un accompagnement personnalisé par un chargé d'affaire et d'un chef d'entreprise, parrain
- ✓ Des ateliers de l'entrepreneuriat, dédiés à des domaines d'expertises de l'entrepreneuriat et de savoir-être
- ✓ D'une mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant
- ✓ D'un parcours d'accompagnement renforcé des start-up Deeptech

ÉCHÉANCE ?

- ✓ La période de pré-incubation est de 2 à 6 mois minimum
- ✓ L'incubation va de 12 à 24 mois maximum

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
accompagnement intégré dans les aides
« de minimis »

- ☐ oui
☒ non

CONTACT

Adeline POQUE
03 80 40 33 28
contact@deca-bfc.com
www.deca-bfc.com

PARTENAIRES

Accélérateurs / Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) / BpiFrance / Clusters / Collectivités territoriales / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Établissements d'enseignement supérieur / État / INPI / Pôles de compétitivité / Réseau Entreprendre Bourgogne et Franche-Comté / SATT SAYENS / Village by CA Besançon, Dijon et Nevers



Bénéficier de l'appui d'un expert afin de développer votre projet d'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Start-up / TPE /
PME / ETI** (en
fonction du dispositif)



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Bénéficier d'un programme d'accompagnement complet pour booster le développement de vos projets innovants et améliorer vos performances

COMMENT ?

Bpifrance et son réseau d'experts conseil vous accompagnent tout au long du développement de votre projet innovant grâce à plusieurs dispositifs :

- ✓ DIAGNOSTIC CROISSANCE pour soutenir les start-up dans leur transformation en scale-up
- ✓ DIAGNOSTIC DESIGN pour orienter les entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie design adaptée
- ✓ DIAGNOSTIC EUROPE pour faciliter l'accès des PME françaises à l'Accélérateur de l'EIC (Conseil Européen de l'Innovation)
- ✓ DIAGNOSTIC DATA INTELLIGENCE ARTIFICIELLE pour innover par l'exploitation des datas pour doper votre croissance
- ✓ DIAGNOSTIC ÉCO-FLUX pour réaliser des économies durables, en réduisant vos consommations d'énergie, matière, eau et production de déchets
- ✓ VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE pour transformer votre entreprise et former de jeunes talents
- ✓ ACCÉLÉRATEUR PME pour booster votre développement et devenir une ETI
- ✓ Plus d'informations sur les offres diag de l'innovation : <https://www.bpifrance.fr/nos-solutions/innovation/innovation-expertise#section-5998>

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

- ☒ oui
☐ non

PARTENAIRES



CONTACT

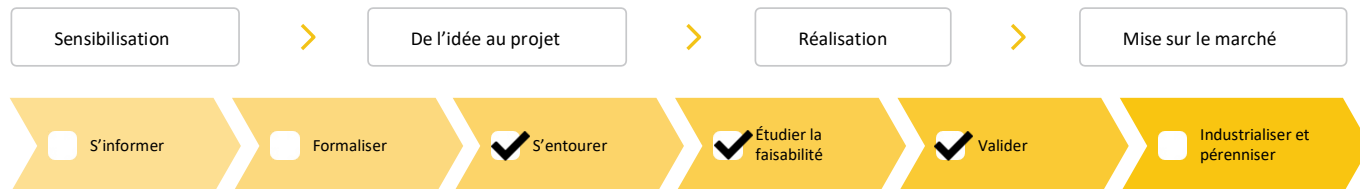
Correspondant ex-Bourgogne
03 80 78 82 40
dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté
03 81 47 08 30
besancon@bpifrance.fr



Vous apporter les meilleures expertises et solutions technologiques issues de la recherche publique du territoire

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Répondre aux besoins d'innovation des entreprises avec nos équipes d'experts, les équipes de recherche et les moyens technologiques de pointe de l'Université de Bourgogne et Institut Agro Dijon

COMMENT ?

La SATT SAYENS dispose d'une expertise forte en Agroalimentaire, Agroenvironnement, Biotechnologie, Matériaux, Santé et dispositif médical, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) / Sciences Humaines et Sociales (SHS), Vigne et Vin. L'offre de technologies apporte aux entreprises :

- ✓ Conseils, expertises et prestations
- ✓ Études et projets de R&D
- ✓ Collaborations de recherche
- ✓ Études de faisabilité, mise à disposition de moyens techniques
- ✓ Formations

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les services de la SATT SAYENS sont disponibles toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Yannick CAVALIER
07 71 43 86 09

yannick.cavalier@sayens.fr
www.sayens.fr

PARTENAIRES

AgroSup Dijon / CNRS / École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) / INSERM / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Lorraine (UL) / Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) / Université de Technologie de Troyes (UTT)



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Disposer de technologies prêtes à l'emploi répondant aux spécifications et besoins d'innovation des entreprises

COMMENT ?

La SATT SAYENS dispose d'une expertise forte en Agroalimentaire, Agroenvironnement, Biotechnologie, Matériaux, Santé et dispositifs médicaux, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) / Sciences Humaines et Sociales (SHS), Vigne et Vin. Elle accompagne les entreprises dans le montage et la réalisation de leurs projets de co-maturation :

- ✓ Co-développement d'une technologie issue d'un laboratoire de recherche en vue de son transfert vers l'entreprise
- ✓ Accès à des technologies innovantes et protégées (brevets)
- ✓ Élaboration de prototype sur la base du cahier des charges de l'entreprise
- ✓ Priorité d'exploitation de la technologie par licence

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les services de la SATT SAYENS sont disponibles toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Didier HUMBERT
06 31 10 03 54
didier.humbert@sayens.fr
www.sayens.fr

PARTENAIRES

Institut Agro Dijon / CNRS / SUPMICROTECH - École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (SUPMICROTECH - ENSMM) / INSERM / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Lorraine (UL) / Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) / Université de Technologie de Troyes (UTT)



Le centre d'ingénierie dédié aux entreprises

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Proposer aux industriels des prestations sur mesure et des développements spécifiques d'ingénierie de haut niveau qui découlent des travaux de recherche de l'Institut FEMTO-ST et du Laboratoire RIGHT

COMMENT ?

FC'INNOV regroupe 2 business units :

- ✓ FEMTO Engineering qui propose aux industriels des développements spécifiques d'ingénierie de haut niveau qui découlent des travaux de recherche de l'Institut FEMTO-ST (modélisation ; usinage et traitement de surface par laser femtoseconde ; génie électronique numérique et hyperfréquences ; microtechnologies de salle blanche ; systèmes robotiques ; caractérisations mécaniques ; intelligence artificielle)
- ✓ BIONOVEO qui est un centre de R&D en santé. BIONOVEO propose aux porteurs de projets, industriels ou académiques, des compétences biologiques, techniques et méthodologiques nécessaires au développement de nouvelles stratégies thérapeutiques et diagnostiques. BIONOVEO a notamment accès à la plateforme innovation en biothérapies de l'EFS. Cette plateforme a pour rôle le développement et la maturation de projets de production de médicaments biologiques

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
Loyers et services propres à chaque pépinière

☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Point de contact FC'INNOV
03 63 08 24 14
contact@fcinnov.fr
<https://www.fcinnov.fr>

PARTENAIRES





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Étudiant(e)s &
Porteurs de
projet**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Susciter et faciliter l'émergence de projets entrepreneuriaux étudiants dont ceux à potentiel de valeur et de croissance, favoriser une dynamique d'innovation technologique, organisationnelle, marketing et sociale
- ✓ Favoriser le parcours d'étudiant(e)s qui souhaitent entreprendre, essayer et valoriser l'esprit d'entreprendre
- ✓ Certifier les compétences entrepreneuriales des étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s au service du développement du territoire

COMMENT ?

Le PÉPITE BFC (Pôles Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) conçoit, anime et coordonne un ensemble d'actions qui visent à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation :

- ✓ Actions de sensibilisation : découvrir et rendre accessible l'entrepreneuriat, en faire un facteur de réussite dans les études, révéler l'envie et des capacités entrepreneuriales, faire connaître le monde de l'entreprise, permettre des rencontres avec des entrepreneurs, favoriser le travail par équipe et par projets...
- ✓ Actions de formation : apporter les outils / connaissances utiles au montage et à la mise en œuvre de projets (modules d'accompagnement ou formations diplômantes)...
- ✓ Actions d'accompagnement : proposer un accompagnement individuel et collectif sur mesure pour développer le projet entrepreneurial à travers le Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE), ouvrir les portes des réseaux de l'accompagnement et de l'écosystème régional, de l'appui et du financement de l'innovation, de la création et de la reprise...

ÉCHÉANCE ?

- ✓ L'accompagnement du PEPITE BFC débute pendant la formation des étudiant(e)s (du BTS au Doctorat) et peut se poursuivre après l'obtention de leur diplôme

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☐ oui

☒ non

CONTACT

Point de contact PEPITE-BFC
contact@pepите-bfc.fr
www.pepите.univ-fcomte.fr

PARTENAIRES

Bpifrance / Burgundy School of Business (BSB) / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) / École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (SUPMICROTECH - ENSMM) / Institut Agro Dijon / Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (MESR) / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) / UBFC (Université Bourgogne Franche Comté)



Développer un projet de technologie innovante pour votre entreprise, pour un prototype

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**
(priorité TPE/PME)



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Une Plateforme Technologique (PFT) est un groupement d'établissements du second degré et de l'enseignement supérieur lié par convention sur une expertise commune. La PFT permet et offre à l'entreprise un accès à des équipements et des compétences de pointe, pour une technologie donnée (réalisation de tests avant exploitation par l'entreprise)

COMMENT ?

Les Plates-Formes Technologiques (PFT) proposent l'accompagnement suivant aux entreprises :

- ✓ Le chef de projet de la PFT mobilise les experts des établissements partenaires pour évaluer la faisabilité du projet et le chiffrer.
- ✓ Après accord sur le devis, le projet est pris en charge par l'équipe pédagogique et intégré, en fonction du délai de réalisation souhaité, dans le programme pédagogique d'un groupe projet d'étudiants
- ✓ La phase d'étude fait l'objet d'échanges réguliers avec l'entreprise, jusqu'à la réalisation (le chef de projet de la PFT reste l'interlocuteur privilégié pour l'entreprise tout au long du dossier)
- ✓ Le chef de projet de la PFT assure le lien avec l'AER BFC en vue de financement à l'innovation

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Toute au long de l'année mais il est préférable que la demande de prestation soit faite en début d'année scolaire (ou en fin d'année scolaire)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☐ oui

☒ non

CONTACT

Jean-Luc FERRERO
06 86 43 84 96
jean-luc.ferrero@ac-dijon.fr

Jean-Pierre RAVE (à partir avril 23)
06 32 24 51 05
jean-pierre.rave@ac-dijon.fr

PARTENAIRES

AER Bourgogne-Franche-Comté / Délégation régionale de la Recherche et de la Technologie BFC (DRRT) / Plateforme Partenariale de l'ENSMM / PFT Agroéquipement et Agriculture Durable (A2D) / Académie du cuir / PFT du Charolais / PFT Développement et Intégration de Solutions Optiques (DISO) / PFT Ingénierie et Automatisation des Systèmes de Production (IASP) / PFT Interact'3D / PFT Microtechniques - Prototypage (MP) / PFT des Mobilités / PFT Optimisation des Processus de Production et des Produits Industriels (O3PI) / PFT Platform3D / PFT Tecbois / PFT Usinage à Grande Vitesse (UGV) / SATT SAYENS



Optimisez votre stratégie de propriété intellectuelle

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



TPE/PME



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Construire des stratégies de protection de vos innovations en France et à l'international dépôts et d'extensions adaptées à vos objectifs, en lien avec vos ressources
- ✓ Structurer vos process internes de gestion des innovations et de la PI
- ✓ Gagner en autonomie dans la sécurisation de votre processus d'innovation
- ✓ Améliorer votre prise de décision stratégique

COMMENT ?

L'INPI vous propose 6 jours de formation sur 6 mois pour mettre en place des clés et bonnes pratiques de la propriété intellectuelle (PI). Les étapes de la formation sont les suivantes :

- ✓ ATELIER COLLECTIF (2 jours) : maîtriser la PI dans le processus d'innovation
- ✓ ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉS (3 jours) : progresser et agir
- ✓ ATELIER COLLECTIF DE DEBRIEFING (1 jour) : faire le bilan

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

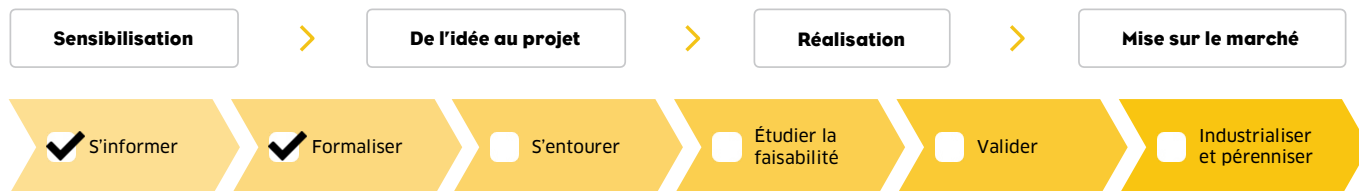
Philippe LAUTRE
06 80 40 80 58
plautre@inpi.fr
www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/master-class-pi

PARTENAIRES

Avocats spécialisés / Conseils en Propriété Industrielle / Consultants en innovation / Experts INPI / Spécialistes de la PI en entreprise...



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Entreprises innovantes
(< 1000 salariés)

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- ✓ Analyser de manière objective vos pratiques et besoins en matière de propriété industrielle : ce prédiagnostic vise à présenter comment utiliser la propriété industrielle (veille technologique et concurrentielle, confidentialité, brevets, marques, dessins et modèles, savoir-faire, droit d'auteur, contrats, etc.) pour développer un projet innovant tout en sécurisant vos avantages compétitifs en France et à l'international
- ✓ Préparer l'avenir au travers d'un plan d'action concret : le Prédiagnostic PI permet de dégager des pistes d'action et d'identifier les compétences internes à l'entreprise pour la mise en œuvre d'une politique de propriété intellectuelle. Il donne un éclairage sur les acteurs et les coûts dans ce domaine

COMMENT ?

La réalisation d'un Prédiagnostic PI se déroule en 4 étapes :

- ✓ Faire une étude de l'entreprise et de son environnement : secteur d'activité, concurrence, etc.
- ✓ Faire une visite en entreprise : analyse des produits, des services, de l'organisation, de la situation financière, des objectifs, etc.
- ✓ Rédiger un rapport : état des lieux, recommandations sur-mesure adaptées aux spécificités de l'entreprise, etc.
- ✓ Faire une restitution en entreprise : pour détailler les préconisations et envisager les suites à donner

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : Le coût cet audit s'élève à 1 500€ TTC. Financée par l'INPI, la prestation est gratuite pour l'entreprise

☐ oui
☒ non

CONTACT

Philippe LAUTRE
06 80 40 80 58
plautre@inpi.fr
<https://www.inpi.fr/fr/prediagnostic-pi>

PARTENAIRES

Des experts de l'INPI ou des professionnels de la propriété intellectuelle référencés par l'INPI



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



TPE / PME



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Définir le positionnement de votre innovation et ses perspectives sur les marchés, de façon à optimiser vos investissements en R&D
- ✓ Soutenir l'élaboration d'une stratégie R&D : veille pour analyser des tendances technologiques et des concurrents, voire identifier des partenaires

COMMENT ?

- ✓ Rechercher dans les bases de données brevets issues de plus de 90 pays (à ce jour ces bases comportent plus de 120 millions de documents brevets tout domaine technique confondu)
- ✓ Analyser des brevets pour réaliser une étude cartographique et rendre un rapport détaillé

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année
- ✓ Le délai de réalisation de la prestation sera de 25 jours ouvrés à compter de la date de réception de votre commande

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : 3 600€ TTC ou 1 800€ TTC si vous êtes éligibles au Pass PI (aide financière de l'INPI)

☐ oui

☒ non

CONTACT

Philippe LAUTRÉ
06 80 40 80 58

plautre@inpi.fr
<https://www.inpi.fr/cartographie-des-inventions>

PARTENAIRES

Des ingénieurs de l'INPI ou des professionnels de la propriété intellectuelle référencés par l'INPI



Apporter un appui dans le montage et le financement de vos projets d'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



**Filières Nucléaire
civil et Défense**



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Mettre en œuvre un projet d'innovation existant dans l'entreprise ou pour intégrer l'entreprise dans un projet d'innovation collaborative avec du financement public associé
- ✓ Accompagner votre recherche de fonds propres via le club investisseur "Nuc Tech®" du pôle

COMMENT ?

- ✓ Identifier le projet
- ✓ Rechercher des partenaires
- ✓ Identifier un guichet de financement approprié
- ✓ Aider au positionnement du projet sur les points clés du cahier des charges de l'appel à projet
- ✓ Aider à la démarche pour obtenir le soutien ou le label de Nuclear Valley
- ✓ Aider à la rédaction du dossier de demande d'aide
- ✓ Aider à préparer votre dossier investisseur et votre pitch avant une présentation aux investisseurs intéressés

ÉCHÉANCE ?

- ✓ En lien avec le calendrier des deadlines d'appel à projets et le calendrier du Conseil Scientifique de Nuclear Valley

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : jusqu'à 50% du coût d'un projet de R&D financés

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Guillaume TREMBLAY
06 50 28 62 69
guillaume.tremblay@nuclearvalley.com
www.nuclearvalley.com/rd-collaborative/deposer-un-projet/mecateamcluster.org

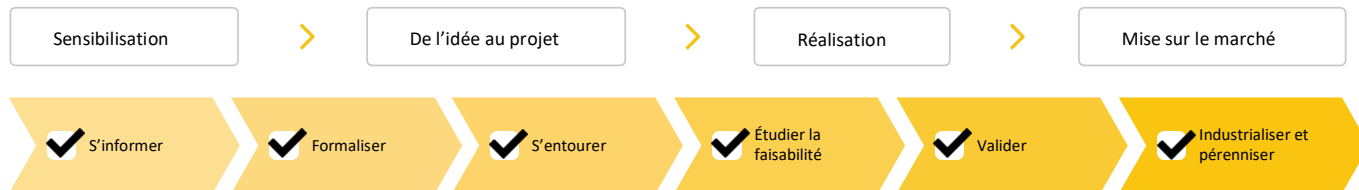
PARTENAIRES

Bpifrance / Centre d'Études et de Recherche de l'Industrie du Béton (CERIB) / Centre Technique des Industries de la Fonderie (CTIF) / Cetim / Confédération Française pour les Essais Non Destructifs (COFREND) / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) / État / Europe / Laboratoires de recherche / Nicéphore Cité / Robotics Valley / SATT SAYENS / UIMM / Université de Bourgogne (UB) / Vallée de l'Énergie



Faites aboutir vos projets innovants grâce à l'analyse interne du Pôle, un accompagnement personnalisé et l'appui de partenaires ciblés

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Caoutchoucs, Plastiques & Composites



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner toutes les étapes de votre projet d'innovation, depuis l'émergence du pré-projet en vue d'une labellisation, la recherche de partenaires, en passant par le montage du projet, le dépôt du dossier auprès des financeurs, la mise en œuvre et le suivi opérationnel jusqu'à la valorisation des résultats
- ✓ Pôle de compétitivité des caoutchoucs, plastiques et composites, POLYMERIS vous propose un accompagnement sur mesure dans vos projets en lien avec ses axes stratégiques les matériaux, l'économie circulaire et l'industrie numérique.

COMMENT ?

- ✓ Accompagner le montage de projets R&D : rédaction, formalisation...
- ✓ Suivre les projets de façon personnalisée : réunion, reporting financier, pack communication, valorisation des résultats, Propriété Intellectuelle, revue avec les financeurs
- ✓ Un large éventail de service pour vous accompagner tout au long de votre projet : nous contacter de votre réflexion/projet

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les échéances dépendent de chaque demande / projet

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Julie MALAQUIN
 07 85 01 34 80
julie.malaquin@polymeris.fr
www.polymeris.fr

PARTENAIRES

IPC/CTCPA/Université BFC/POLYVIA/ELANOVA/Commission Européenne / EUPC/ECP4/Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / CCI BFC / DECA BFC / CETIM / Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / État / Les Pôles de Compétitivité / ...

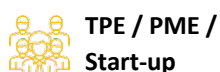


Accélérez le développement de votre start-up
grâce à un accompagnement individuel et sur-mesure

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



POURQUOI ?

- ✓ Soutenir l'innovation et accompagner le développement économique régional, spécifiquement au service des startups et des entreprises hautement technologiques de la Santé et des smart systems

COMMENT ?

- ✓ PMT Propulseur est destiné aux startups et entreprises innovantes, ayant un projet formalisé intéressant les marchés de la Santé et/ou des SmartSystems et couvrant au moins un des axes technologiques suivants : medtech ; biotech ; biothérapie ; dispositifs médicaux ; e-santé ; microsystemes et SmartSystems ; internet des objets
- ✓ L'accompagnement individuel, construit sur mesure, débute systématiquement par un diagnostic stratégique, opérationnel et commercial. Référent des startups, le startup manager participe au diagnostic, les conseille tout au long de leur parcours, suit leur progression, leur propose des experts qualifiés pour développer dans les meilleures conditions leur projet, les guide dans l'écosystème d'innovation et la recherche de financements et de levée de fonds

ÉCHÉANCE ?

- ✓ L'accès à Propulseur, gratuit, est conditionné à un passage en « pitch pro » devant une dizaine d'experts qui examinent le projet sous tous ses aspects

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : jusqu'à 50% de
reste à charge selon la nature des prestations

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Jean-François MILAN

06 72 64 30 40

j-f.milan@polemicrotechniques.fr

www.propulseur-bfc.com

PARTENAIRES

FINANCIERS





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Automobile, Transports terrestres et Mobilités



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Innover : de l'émergence du projet à la mise sur marché, le Pôle Véhicule du Futur (PVF) accompagne l'entreprise et propose une expertise tout au long du processus

COMMENT ?

- ✓ Animer les écosystèmes thématiques : Hydrogène / Chaîne de traction hybride et électrique / Composites et nouveaux matériaux / Industrie du futur / Innovation process / Bornes de recharges / véhicule connecté et autonome / Services de mobilité
- ✓ Mettre en place une veille hebdomadaire sur les technologies et marchés des filières automobile, transports terrestres et mobilité et sur les appels à projets
- ✓ Suivre le cahier des charges du processus projet afin de garantir un accompagnement de qualité et un suivi rigoureux, selon la charte de labellisation
- ✓ Évaluer la pertinence et la validité technico-économique et scientifique d'un projet présenté à la labellisation du Pôle Véhicule du Futur par son Comité d'expertise
- ✓ Trouver la source de financement ad hoc. Une fois le projet financé, le suivre jusqu'à sa mise sur le marché

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Selon les Appels à Projets (AAP)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : pris en compte dans le cadre de l'adhésion

☐ oui

☒ non

CONTACT

Bruno GRANDJEAN

03 89 32 76 44

bg@vehiculedufutur.com

www.vehiculedufutur.com

PARTENAIRES

ADEME / Association française des pôles de compétitivité (AFPC) / Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE) / Bpifrance / Clusters européens / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / État & DGE / Europe / France 2030 / France Hydrogène / Institut Femto-ST / Plateforme de la Filière Automobile et mobilité (PFA) / Pôles de compétitivité / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM)



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



**Filière
Agroalimentaire**



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Identifier les évolutions des marchés
- ✓ Identifier et rencontrer des partenaires
- ✓ Faciliter l'émergence des idées d'innovation
- ✓ Construire et gérer les projets d'innovation
- ✓ Transformer la R&D en opportunités marchés

COMMENT ?

- ✓ Réaliser sur mesure des dossiers de veille techno-scientifique confidentiels
- ✓ Donner accès à un réseau puissant d'experts en France et à l'international : experts scientifiques et technologiques avec mises en relation personnalisées
- ✓ Monter des projets d'innovation (régionaux, nationaux, européens et internationaux) en identifiant les guichets de financement publics, accompagner sur la propriété intellectuelle et soutenir vos demandes de financement
- ✓ Vous épauler dans des méthodologies d'innovation nouvelles, en coconstruisant avec les utilisateurs finaux vos futurs produits et services

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les échéances dépendent de chaque demande / projet

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : variable d'une structure à l'autre

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

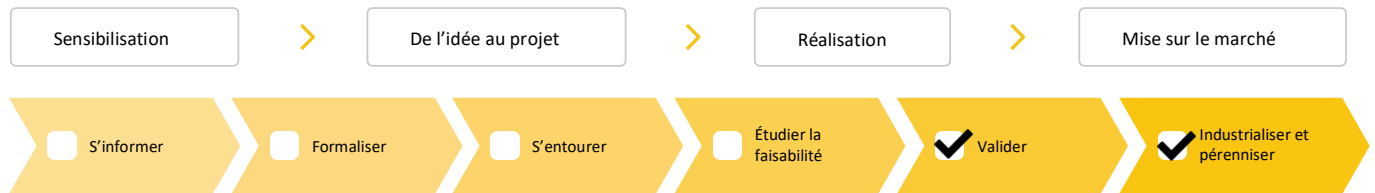
Élodie DA SILVA
06 12 18 20 26 29
elodie.dasilva@vitagora.com
www.vitagora.com

PARTENAIRES

Les partenaires techniques et financiers mobilisés par Vitagora sont fonction de l'action identifiée / Crédit d'Impôt Recherche et Innovation : Cabinet Leyton / Gestion de la propriété intellectuelle : cabinet GUIU / Financement de l'innovation : D&C
Co-financement du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Start-ups / TPE / PME



Filière Agroalimentaire



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Développer de nouveaux business model ou accélérer leur développement en franchissant des étapes critiques telles que l'industrialisation et la mise en marché

COMMENT ?

Ce programme 100% Agri-Food s'articule en 2 offres :

- 1 programme thématique d'une durée de 3 mois (1 semaine d'immersion dans notre écosystème et rencontre avec certains de nos membres qualifiés en fonction du besoin et de la thématique, 3 mois de suivi et d'accès aux ressources de l'accélérateur). Ce programme implique les modalités suivantes :

- ✓ Aucune prise de participation dans l'entreprise et ticket d'entrée de 3000 € HT demandée à chaque entreprise
- ✓ Frais de déplacements pris en charge ainsi que les frais d'hôtel lors de la semaine d'immersion
- ✓ Accompagnement stratégique via le coaching et mentoring
- ✓ Adhésion au pôle Vitagora incluse pour l'année en cours (accès aux différents services du pôle dont le support R&D)
- ✓ Participation et mise en avant lors du prochain Demoday

- 1 programme personnalisé constitué de modules sélectionnés en fonction des besoins de l'entreprise

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Consulter les dates de relevées de candidatures sur : www.toasterlab.vitagora.com

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Clément GALBOIS
07 86 25 33 84
clement.galbois@gmail.com
www.toasterlab.vitagora.com

PARTENAIRES

AgrOnov / Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté / Crédit Agricole Champagne-Ardenne-Bourgogne / Dijon Céréales / Spadel / Terres Univia



Accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation pour
une agriculture durable

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



**Agriculture, Agro-
écologie, Agro-
équipement**



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Accélérer les projets d'innovation en lien avec l'agriculture durable grâce au réseau AgrOnov, les compétences internes et externes et sa connexion avec le monde agricole : comprendre les besoins du terrain agricole, innover, expérimenter & mise en marché
- ✓ S'installer dans un écosystème d'innovation, proche des acteurs agricoles et avec tous les outils à dispositions : laboratoires, serres, bureaux, salles de réunion, coworking

COMMENT ?

- ✓ COMPRENDRE grâce à l'appartenance au réseau, les mises en relation, les comités d'experts, les rencontres agriculteurs, la veille et les ateliers dédiés
- ✓ INNOVER grâce à l'émergence d'idées, les appels à projets, la recherche de financement, les nouveaux outils, les groupes de travail et les rencontres
- ✓ EXPÉRIMENTER avec des protocoles d'essais en laboratoires, serres ou plein champ, via des rencontres agriculteurs, des accords gagnant-gagnant avec les lycées agricoles & exploitations agricoles
- ✓ TRANSFÉRER via le réseau, les événements, la visibilité, les communications

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Le Pôle d'innovation est ouvert tout au long de l'année
- ✓ Pour une installation en pépinière, dans l'espace de coworking ou les salles de réunion : faire une demande de dossier, ouvert tout au long de l'année selon les disponibilités

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Audrey MAGNI

03 80 65 56 50

audrey.magni@agronov.com

www.agronov.com

PARTENAIRES

Institut Agro Dijon / Chambres d'Agriculture / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Dijon Céréales / Dijon Métropole / Entreprises privées / Université de Bourgogne (UB) / Village by CA Dijon / Vitagora / Agridéas / Ferm'Innov / Vitilab / Réseau des Lycées Agricoles de BFC / BFC Angel / DECA BFC / Réseau Entreprendre Bourgogne / Robotics Valley



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Ferroviaire
Infrastructures et
engins



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Intégrer une dynamique filière pour rendre plus sûr, plus écologique et plus compétitif le chantier ferroviaire de demain
- ✓ Se tenir informer, générer des projets d'innovation collaboratifs, avoir accès à des solutions nouvelles notamment en lien avec les futurs enjeux sociétaux et environnementaux de la filière Ferroviaire (décarbonation, digitalisation)

COMMENT ?

MECATEAMCLUSTER accompagne les entreprises dans l'émergence de projets innovants collaboratifs et dans la transition vers l'Industrie du Futur. Le cluster propose plusieurs services à ses adhérents :

- ✓ Identifier et formaliser les besoins de la filière et des principaux Donneurs d'Ordre
- ✓ Animer des groupes de travaux collaboratifs portant sur des programmes structurants d'évolution de la filière
- ✓ Formaliser la collaboration sur le plan juridique
- ✓ Partager la veille technologique à travers des conférences informatives portées par des experts
- ✓ Faciliter l'accès à des solutions nouvelles applicables à la filière, à travers des mises en relation avec des start-ups ou des retours d'expériences

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
☒ non

CONTACT

Jessica TEXEIRA
07 06 22 96 79 83
jteixeira@mecateamcluster.org
www.mecateamcluster.org

PARTENAIRES

Les entreprises et les laboratoires de recherche partenaires de la grappe d'entreprises MECATEAMCLUSTER
Co-financement du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté



Accompagner les PME dans leur projet d'innovation que ce soit la conception d'un nouveau produit ou une reconception, l'intégration d'un nouveau procédé ou la relocalisation d'activités

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



POURQUOI ?

- ✓ Permettre aux entreprises de s'adapter en permanence aux demandes évolutives de leurs clients et gagner en productivité ; l'innovation constitue alors un facteur de différenciation

COMMENT ?

Le Cetim accompagne les entreprises (analyse de faisabilité, structuration, réalisation d'un projet d'innovation) par l'apport de méthodes / outils adaptés aux contextes des TPE / PME et par l'appui de compétences pour aider à transformer une idée en innovation rentables. Chaque étape du programme, ci-après, débouche sur un « go / no go » :

- ✓ Module de qualification (4 jours) : Positionner le projet et les risques de non-réussite
- ✓ Approfondissement Stratégie, Marché, Technologie et Ressources (de 0 à 5 jours) : Lever les risques
- ✓ Module de viabilité (8 jours) : Structurer le projet, finaliser le business plan
- ✓ Module de déploiement (8 jours) : Réussir la réalisation du projet

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Fin du programme actuel : fin du programme actuel 30/09/2027

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

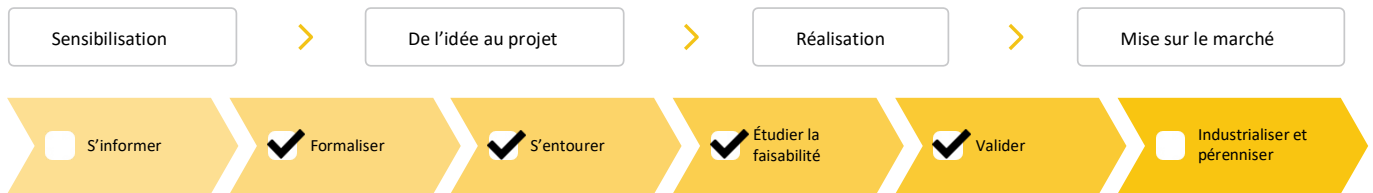
Gérard VALLET
06 74 38 67 54
gerard.vallet@cetim.fr

PARTENAIRES

Cetim / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Consultants en accompagnement stratégique des PME / Consultants en management de projet / Experts thématiques pour approfondir un aspect spécifique (marché, PI, technologies...) / Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie (F2i)



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Startups



Numérique



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner les startups du numérique dans leur phase d'accélération en répondant à leurs besoins : rechercher des financements complémentaires, adapter leur offre, investir dans de nouveaux outils, accompagner un pivot, etc.

COMMENT ?

Bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, d'un réseau d'experts et d'un hébergement pour répondre à vos besoins à travers 4 programmes :

- ✓ Programme SCALING : programme de 9 à 12 mois pour accompagner les startups en phase d'accélération du MVP à la levée de fonds
- ✓ Programme OPEN INNOVATION : programme pour concevoir et expérimenter des solutions innovantes utiles au développement des territoires et des entreprises
- ✓ Programme FRENCH TECH : opérateur des programmes French Tech Prépa et French Tech Incub'
- ✓ Programme WOMEN TECH : programme d'accélération pour les femmes entrepreneurs du numérique à impact

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les échéances dépendent des programmes (plusieurs appels à projets selon les programmes)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : variable selon le programme (certains sont gratuits)

- ☒ oui
☐ non

CONTACTS

Aurélien CELESTRANO
07 69 80 02 86
aurelien@lesdocks.net

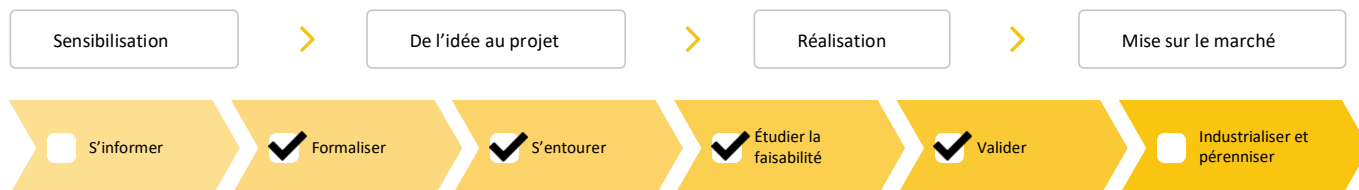
Marion LONJARET
07 68 95 92 99
marion@lesdocks.net

PARTENAIRES





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



De l'entreprise en cours de création à l'entreprise rentable



Toute filière incluant numérique et innovation



Saône-et-Loire



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Accélérer son envol en bénéficiant, selon vos besoins, d'un cadre de travail, de ressources financières, de conseils d'experts mais surtout, d'un écosystème pour éviter de rester seul

COMMENT ?

- ✓ Obtenir d'un accompagnement personnalisé : un coach attitré vous accompagne personnellement en donnant une réponse à chacune de vos questions
- ✓ Un facilité d'hébergement : si vous n'avez pas de locaux, Inobyz vous orientera vers ses différents partenaires pour trouver rapidement des locaux adaptés à vos besoins
- ✓ Bénéficier d'une aide financière : Inobyz met à disposition des porteurs de projet une aide allant jusqu'à 10 000€
- ✓ Intégrer un écosystème : créé par des chefs d'entreprises avérés, Inobyz fait profiter aux accompagnés d'un vaste réseau de partenaires

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les échéances dépendent des programmes

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Maxime PEGUET
06 58 97 91 83
m.peguet@inobyz.fr

PARTENAIRES



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION





Faire de la Bourgogne-Franche-Comté un territoire attractif et propice au développement des startups

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Startups



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Fédérer, animer une communauté d'acteurs de la Tech et de l'Innovation au niveau régional

COMMENT ?

- ✓ Promouvoir des programmes French Tech nationaux : French Tech Next40/120, French Tech 2030 (Green20, DeepNum20, Agri20, Health20), Start-up industrielles
- ✓ Déployer des programmes French Tech nationaux en région :
 - French Tech Central : guichet unique pour la French Tech, la Centrale vise à rapprocher les services publics et les startups sur des sujets clés
 - French Tech Tremplin : programme destiné à aider les talents sous-représentés dans l'écosystème à devenir entrepreneurs
 - French Tech Rise : valoriser le dynamisme des écosystèmes French Tech partout en France et apporter de la visibilité aux startups face aux fonds d'investissement en capital-risque
- ✓ Relayer des actions de l'écosystème et les actions mises en place par la Capitale
- ✓ Offrir un écosystème propice à l'accueil des startups avec 5 lieux totems : le Village by CA Champagne-Bourgogne (Dijon), TEMIS Technopole (Besançon), l'Espace Gambetta (Mâcon), l'INKUB (Nevers) et le Mattern lab (Nord Franche-Comté)

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Les échéances dépendent des programmes

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : variable selon le programme (certains sont gratuits)



CONTACT

Silvère DENIS

06 70 69 41 24

silvere.denis@lafrenchtechbfc.fr

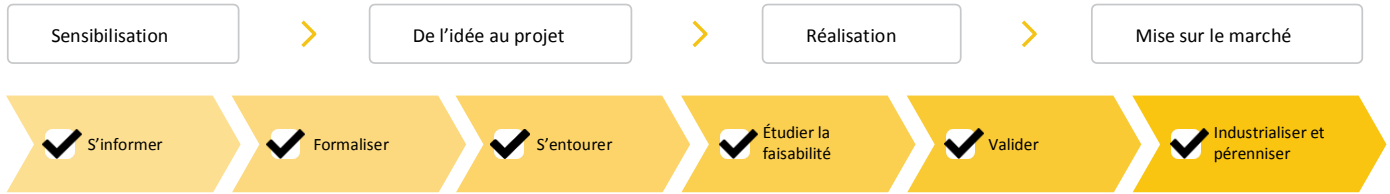
<https://lafrenchtechbfc.fr>

PARTENAIRES





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Infrastructures et aménagement des territoires
Travaux publics, génie civil



Bourgogne-Franche-Comté



Technique

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner à toutes les étapes de votre projet d'innovation :
 - Emergence de l'idée du projet
 - La recherche de partenaires, en passant par le montage du projet,
 - La labélisation, le dépôt du dossier auprès des financeurs,
 - La mise en œuvre et le suivi opérationnel jusqu'à la valorisation des résultats

COMMENT ?

- ✓ Animer les écosystèmes thématiques : Matériaux bas carbone / Usage décarboné / Résilience des territoires / Numérique / Europe
- ✓ Suivre le cahier des charges du processus projet afin de garantir un accompagnement de qualité et un suivi rigoureux
- ✓ Évaluer la pertinence et la validité technico-économique et scientifique d'un projet présenté à la labellisation du Pôle infra2050 par son Comité d'expertise
- ✓ Trouver la source de financement ad hoc. Une fois le projet financé, le suivre jusqu'à sa mise sur le marché

ÉCHÉANCE ?

- ✓ La durée est définie fonction de la typologie de l'accompagnement et selon le(s) guichet(s) de financement(s) visé(s)

COMBIEN ?

☐ oui

Coût résiduel pour l'entreprise : ☒ non
Pris en compte dans le cadre de l'adhésion

CONTACT

Jason QUEUDRAY

06 28 94 99 80

j.queudray@infra2050.fr

www.infra2050.fr/

PARTENAIRES FINANCIERS

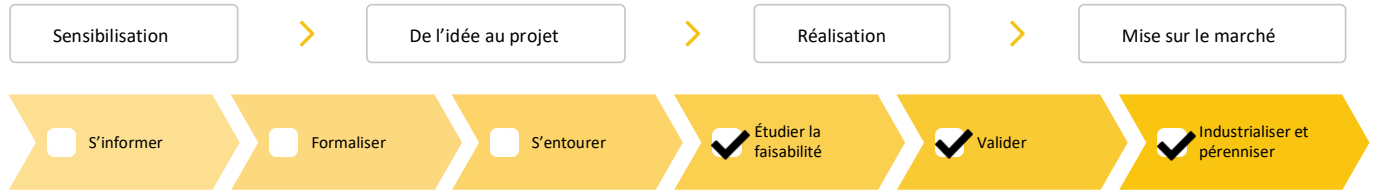


association
TP D'AVENIR



Développer la compétitivité industrielle et
les technologies d'avenir

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



**Filières stratégiques
France 2030**



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Le plan « France 2030 », doté de 54 milliards d'euros déployés sur 5 ans, vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, dont la moitié des financements sont destinés à des acteurs émergents, et la moitié aux actions de décarbonation. Il poursuit 10 objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, à l'horizon 2030

COMMENT ?

Pendant 5 ans, plusieurs d'Appels À Projets (AAP) seront ouverts afin de soutenir financièrement des projets d'innovation ambitieux et à haute valeur ajoutée, visant à répondre aux grands défis notamment :

- ✓ Produire des petits réacteurs nucléaires innovants, de l'hydrogène décarboné, des véhicules électriques à zéro émission carbone, des biomédicaments
- ✓ Construire le premier avion bas carbone
- ✓ Engager la troisième révolution agricole, disposer de chaînes alimentaires respectueuses de la biodiversité, et d'agroéquipements intelligents
- ✓ Soutenir les technologies immersives et la réalité virtuelle
- ✓ Préparer la société tout entière à s'engager dans les métiers de demain en faisant le pari de la formation
- ✓ Explorer les grands fonds marins et le nouvel espace pour mieux les comprendre et les respecter

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Relève des dossiers au fil de l'eau

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
variable en fonction du dispositif mobilisé

☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Estelle WOLFF (DREETS BFC)

06 83 87 79 93

estelle.wolff@dreets.gouv.fr

<https://www.gouvernement.fr/france-2030>

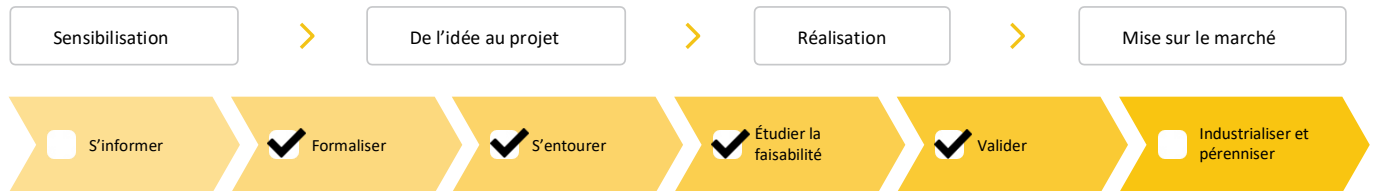
PARTENAIRE

FINANCIER



Soutien aux activités de Recherche et Développement (R&D)
des entreprises

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Soutenir les activités de Recherche et Développement (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement expérimental) (R&D) des entreprises réalisées selon une démarche scientifique en vue d'accroître la somme des connaissances ainsi que leur utilisation pour de nouvelles applications

COMMENT ?

- ✓ Obtenir un crédit d'impôt de 30% des dépenses éligibles (jusqu'à 100 millions d'euros, 5% au-delà)
- ✓ Joindre au relevé de solde de l'impôt la déclaration de CIR : dépôt du formulaire n° 2069-A-SD et ses annexes (2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD)
- ✓ Donner la possibilité aux entreprises de solliciter l'accord préalable de l'administration fiscale pour s'assurer de l'éligibilité de leurs dépenses de recherche au crédit d'impôt. Cette demande d'avis préalable (appelée rescrit fiscal) se dépose auprès de la Direction des services fiscaux dont l'entreprise dépend

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Le CIR est déterminé par année civile, quelle que soit la date de clôture de l'exercice
- ✓ Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dû par l'entreprise pour l'année pendant laquelle les dépenses de recherche ont été réalisées

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☒ oui
☐ non

CONTACT

Véronique SOUBZMAIGNE

03 80 44 69 62

veronique.soubzmaigne@recherche.gouv.fr

PARTENAIRE
TECHNIQUE

PARTENAIRE
FINANCIER



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



TPE / PME



Toute filière

Bourgogne-
Franche-Comté

Financier

POURQUOI ?

- ✓ Aider les entreprises à accroître leurs dépenses d'innovation

COMMENT ?

- ✓ Faire une déclaration avec le même formulaire Cerfa N° 2069-A-SD et selon les mêmes modalités que le crédit d'impôt recherche (CIR). Le taux du CII correspond à 30% des dépenses éligibles (dépenses de conception et de réalisation d'un prototype ou d'une installation pilote). L'assiette est plafonnée à 400 000€ par an

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Le formulaire de déclaration 2069-A-SD doit être déposé par les entreprises auprès du service des impôts dont elles dépendent en même temps que le relevé de solde pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, ou que la déclaration annuelle de résultats pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Estelle WOLFF
03 63 01 70 38
estelle.wolff@dreets.gouv.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES

Services des Impôts des Entreprises répartis sur le territoire

CRÉDIT D'IMPÔT COLLABORATION DE RECHERCHE (CICo)

#33



Soutien à la recherche collaborative
Entreprises - Laboratoires de recherche

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Aider les entreprises à engager des dépenses de R&D au travers de collaborations avec un établissement de recherche agréé Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances (ORDC) au sens du droit européen

COMMENT ?

- ✓ Mener une collaboration de recherche avec un ORDC dans le cadre d'un contrat appliquant un partage des travaux, des coûts, du risque et des résultats issus de la collaboration
- ✓ Faire une déclaration des dépenses éligibles facturées par l'ORDC dans le cadre de cette collaboration : dépenses de matériel, dépenses de personnel (chercheurs et techniciens) et dépenses de fonctionnement. Le taux du CICo correspond à 50% des dépenses éligibles pour les PME et correspond à 40% des dépenses éligibles pour les ETI et Grandes Entreprises (dans la limite de 6 millions d'euros)

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Le CICo est déterminé par année civile, quelle que soit la date de clôture de l'exercice (dépenses éligibles à compter du 1er janvier 2022)
- ✓ Le crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise pour l'année pendant laquelle les dépenses de recherche ont été facturées par l'ORDC

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Véronique SOUBZMAIGNE
03 80 44 69 62
veronique.soubzmaigne@recherche.gouv.fr

PARTENAIRE
TECHNIQUE

PARTENAIRE
FINANCIER



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Renforcer les compétences scientifiques de l'entreprise au travers du partenariat avec un laboratoire de recherche public
- ✓ Renforcer la formation des jeunes diplômés par une immersion en entreprise

COMMENT ?

- ✓ Mettre en place une collaboration de recherche associant une entreprise, un doctorant, salarié de l'entreprise, et un laboratoire de recherche public
- ✓ Proposer une subvention annuelle de 14 000 € pendant 3 ans pour l'embauche du doctorant (Cf. les conditions d'éligibilité pour le doctorant)
- ✓ Établir une convention entre l'entreprise bénéficiaire et l'ANRT (durée de 36 mois)

ÉCHÉANCE ?

- ✓ L'instruction se fait au fil de l'eau
- ✓ L'ANRT instruit chaque demande dans un délai de deux mois (sous réserve de dossier complet)

COMBIEN ?

Salaire annuel brut du doctorant au moins égal à
24 529 € + CIR sur les coûts restants (si éligibles)

☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Véronique SOUBZMAIGNE
03 80 44 69 62

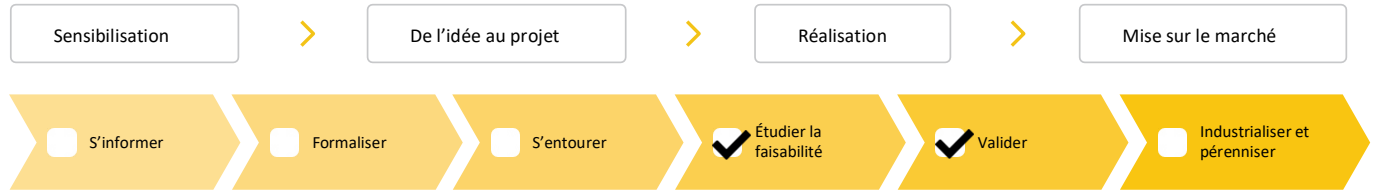
veronique.soubzmaigne@recherche.gouv.fr

PARTENAIRES

Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) / Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) / Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER) / Ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) / Laboratoires de recherche publics

Soutenir les démarches de recherche, de développement et d'innovation pour favoriser la croissance et la compétitivité

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



PME/ETI



Filières de la RIS3



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Financer les entreprises du territoire pour la concrétisation de leurs projets d'innovation ambitieux à des stades de faisabilité, de R&D, de développement expérimental et de pré-industrialisation de nouveaux produits, services et procédés

COMMENT ?

Le Programme France 2030 Régionalisé, financé par l'État et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, soutient l'innovation, technologique ou non-technologique, par le biais d'appels à projets qui portent sur des secteurs stratégiques prioritaires, générateurs de croissance et d'emplois. Parmi les 4 axes de ce dispositif, 2 actions s'adressent aux entreprises régionales :

- ✓ Action « Projets d'Innovation » : aide à la conception d'innovations, en phase d'étude de faisabilité ou de développement. Le montant de financement accordé à un bénéficiaire peut varier de 75 K€ à 500 K€, représentant 50% maximum des dépenses éligibles sous forme de subventions et/ou avances remboursables (<http://france2030.bourgognefranche-comte.fr/Projets-d-Innovation>)
- ✓ Action « Projets I-DEMO régionalisés » : soutien aux projets collaboratifs de R&D conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche. Pour les entreprises, l'aide sera apportée sous forme de subvention. Le taux d'intervention pourra être modulé en fonction des caractéristiques et de l'état d'avancement du projet (maximum 60%) (<http://france2030.bourgognefranche-comte.fr/Projets-D-AVENIR-I-DEMO>)

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Relève des dossiers au fil de l'eau

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
variable en fonction du dispositif mobilisé

☒ oui
☐ non

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRE TECHNIQUE



CONTACTS

Région BFC

aidesinno.economie@bourgognefranche-comte.fr

Stéphane CLERGET (Bpifrance)

06 74 03 77 70

stephane.clerget@bpifrance.fr

Estelle WOLFF (DREETS BFC)

06 83 87 79 93

estelle.wolff@dreets.gouv.fr



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Développer et améliorer les capacités de recherche et
d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Stimuler l'émergence de projets de R&D débouchant sur des innovations dans les domaines d'excellence identifiés dans la RIS3, à partir de la recherche publique et privée

COMMENT ?

- ✓ La région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre le programme régional FEDER-FSE+ pour accompagner le développement de son territoire à travers le financement de projets dont les projets liés à la recherche et à l'innovation
- ✓ Le FEDER permet de financer les projets innovants individuels ou collaboratifs, s'inscrivant dans la stratégie régionale d'innovation vers une spécialisation intelligente (RIS3), en phase de recherche industrielle ou de développement expérimental. L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des coûts matériels et immatériels, internes et externes (dépenses de personnel, équipements, ...)
- ✓ L'aide est accordée sous forme de subvention. L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des frais internes et externes directement liées au projet d'innovation. Le taux d'intervention est défini en fonction des caractéristiques du projet, de son stade d'avancement et dans le respect de la réglementation européenne

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Instruction des dossiers au fil de l'eau (<https://www.europe-bfc.eu/>) pour les projets déposés sur les fiches action "Infrastructures et équipements de recherche" et "Projets innovants des entreprises"
- ✓ Appel à projet pour les projets de recherche et de développement collaboratifs laboratoires/entreprises dans le cadre de la RIS3

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : taux fixé par la
réglementation en vigueur

☒ oui
☐ non

CONTACTS

Sylvain JACOBS

recherche.innovation.feder@bourgognefranche.comte.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS



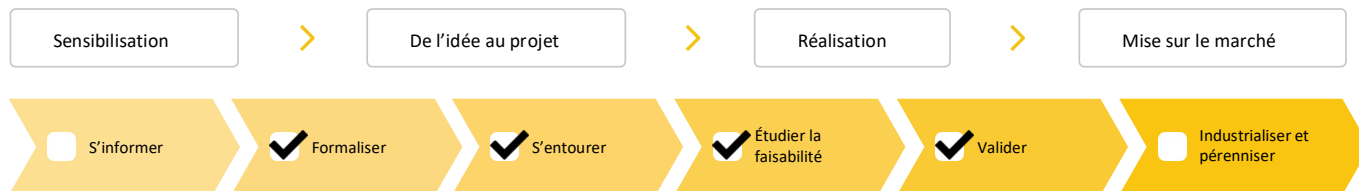
COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE





Formation scientifique et entrepreneuriale pour favoriser la
création d'entreprises issues de la Recherche

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Doctorants &
Post-doctorants**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Promouvoir pour les doctorants un parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat/management en vue notamment d'une création d'entreprise sur la base d'innovations de haute technologie, sociale, organisationnelle, commerciale ou de modèle d'affaire
- ✓ Inciter des chercheurs à la valorisation de la recherche ou à la création d'entreprise en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche
- ✓ Favoriser l'emploi de jeunes chercheurs au sein d'entreprises régionales

COMMENT ?

- ✓ Financer un parcours de thèse sur 36 mois : subvention plafonnée à 117 000 €
- ✓ Financer un parcours de post-doctorat de 12 mois : subvention plafonnée à 50 000 €

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Une campagne annuelle permet de sélectionner et recruter les candidats

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

David CLERC

03 81 61 64 45

david.clerc@bourgognefranchecomte.fr

**PARTENAIRE
TECHNIQUE**



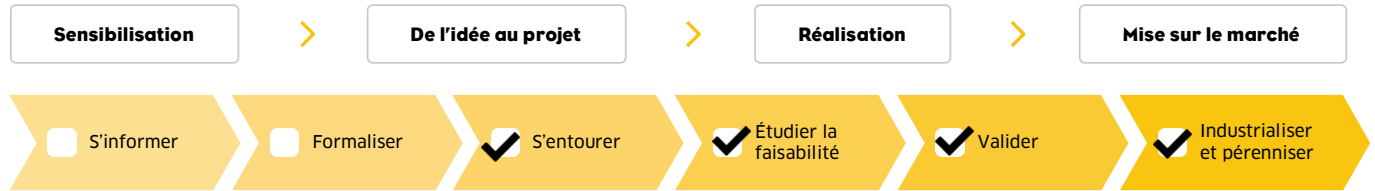
**PARTENAIRE
FINANCIER**





Soutenir la croissance et l'innovation des entreprises du territoire

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Permettre aux start-ups sans chiffre d'affaires, aux jeunes entreprises innovantes et aux PME en développement stratégique, d'avoir un investisseur régional à leurs côtés pour poursuivre leur croissance
- ✓ Favoriser le renforcement des fonds propres par effet de levier sur les autres co-investisseurs privés dans une logique de partage de risque
- ✓ Favoriser l'accès aux financements bancaires par effet levier sur la dette bancaire

COMMENT ?

Doté de près de 50 M€ provenant de fonds européens issus du programme FEDER FSE + 2021-2027, OSER Bourgogne-Franche-Comté offre 2 solutions nouvelles de financement : une garantie pour les emprunts bancaires et un outil de renforcement des fonds propres.

- ✓ Fonds de co-investissement intervenant en "pari-passu" (mêmes conditions d'entrée et de sortie pour l'ensemble des co-investisseurs) aux côtés de fonds partenaires privés et de façon minoritaire
- ✓ Financement de projets de start ups et jeunes entreprises innovantes ayant des perspectives de croissance et rentabilité
- ✓ Mise en œuvre par la société de gestion UI Investissement, sélectionnée suite à appel à manifestation d'intérêt

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Outil de renforcement de fonds propres déployé de septembre 2023 à septembre 2028 pour les primo-investissements

COMBIEN ?

Participation variable suivant les besoins et la maturité de l'entreprise

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Virginie JEANNIN
03.81.61.55.12

virginie.jeannin@bourgognefranchecomte.fr

PARTENAIRES



Soutenir la croissance et l'innovation des entreprises du territoire

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Faciliter un accès à l'emprunt bancaire avec une garantie gratuite pour les PME de Bourgogne-Franche-Comté
- ✓ Favoriser en particulier un meilleur accès au financement pour les projets risqués ou, pour les nouvelles entreprises sans historique de crédit et celles dont la cotation Banque de France pourrait être un frein dans leur recours au crédit bancaire

COMMENT ?

Doté de près de 50 M€ provenant de fonds européens issus du programme FEDER FSE + 2021-2027, OSER Bourgogne-Franche-Comté offre 2 solutions nouvelles de financement : une garantie pour les emprunts bancaires et un outil de renforcement des fonds propres.

- ✓ Garantie gratuite portant sur les emprunts bancaires des entreprises qui souhaitent se développer, innover et relever les défis de demain comme la transition écologique, énergétique et numérique, dans la limite de la réglementation européenne.
- ✓ Financement des projets d'investissement et du besoin en fonds de roulement lié
- ✓ Mise en œuvre par le Crédit-Agricole Franche-Comté, Crédit-Agricole Champagne-Bourgogne et la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté, sélectionnées suite à appel à manifestation d'intérêt

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Constitution des portefeuilles de prêts garantis de juin 2023 à décembre 2026

COMBIEN ?

Garantie gratuite - Taux d'emprunt bonifié -
Exigences réduites en matière de garantie
réelle/caution personnelle

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Virginie JEANNIN
03.81.61.55.12

virginie.jeannin@bourgognefranchecomte.fr

PARTENAIRES



CAISSE
D'ÉPARGNE
Bourgogne Franche-Comté



Soutien aux projets d'innovation et de développement

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille
d'entreprise

Toute filière

Bourgogne-
Franche-Comté

Financier

POURQUOI ?

- ✓ Financer les projets innovants en phase de faisabilité ou de développement des PME et ETI

COMMENT ?

L'aide du FRI est accordée selon 3 formes (subvention, prêt à taux zéro et avance récupérable). L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des dépenses internes et externes directement liées au projet d'innovation. L'aide pourra couvrir, notamment :

- ✓ Projet en phase de faisabilité : les études et travaux permettant de valider des composantes en amont du projet (ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique et propriété intellectuelle, financière et managériale) : études préalables, étude de faisabilité technico-économique, étude de positionnement stratégique, recherche de partenaire, travaux de conception de projet
- ✓ Projet en phase de développement : les essais et expérimentations, la réalisation et la mise au point de prototypes ou d'installation pilote, les dépôts et l'extension de brevets, les études de marché, design...

La forme et les taux d'intervention sont fonction des caractéristiques du projet (collaboratif, création d'entreprise, projet d'intérêt régional...), de son stade d'avancement du projet, du niveau de risque, du profil de l'entreprise, de l'incitative réelle de l'aide

Une aide FRI peut également être accordée à un laboratoire de recherche public régional dans le cadre d'un projet collaboratif

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Dépôt du dossier toute l'année auprès de Bpifrance avant l'engagement de l'action

COMBIEN ?

- ✓ Subvention (plafonnée à 70 000€) ou/et avance récupérable ou/et prêt à taux zéro

☒ oui☐ non

PARTENAIRES

FINANCIERS



CONTACTS

Région BFC

aidesinno.economie@bourgognefranche.comte.fr

Correspondant ex-Bourgogne (Bpifrance)

03 80 78 82 40

dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté (Bpifrance)

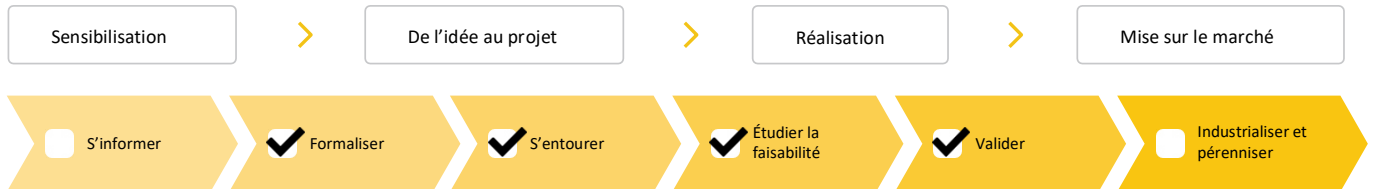
03 81 47 08 30

besancon@bpifrance.fr



Vous accompagner dans la maturation de votre projet de création d'entreprise innovante

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Jeunes entreprises
ou Entrepreneurs
personnes
physiques**



Toute filière



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner la création d'entreprise innovante, à réel potentiel de croissance
- ✓ Accompagner les projets d'innovation de rupture, à fort contenu technologique, nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique

COMMENT ?

Accorder une subvention pouvant couvrir jusqu'à 70% des dépenses éligibles prévisionnelles dans la limite de 30 000 €. Les dépenses éligibles sont les dépenses directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet :

- ✓ Frais externes : accompagnement, propriété intellectuelle, études de faisabilité, juridique et de marché, etc.
- ✓ Frais propres : temps passé du porteur de projet, petits investissements, frais de déplacement, etc.
- ✓ Frais internes : frais de personnel, frais généraux forfaitaires, etc.

Le plafond de cette aide est majoré à 90 000 € pour les projets d'innovation Deeptech à fort contenu technologique

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Correspondant ex-Bourgogne
03 80 78 82 40
dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté
03 81 47 08 30
besancon@bpifrance.fr



Vous accompagner dans votre première démarche d'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



PME & ETI (< 2000 salariés)



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Proposer aux entreprises d'être accompagnées par un expert conseil et/ou technique
- ✓ Participer au financement de ce diagnostic

COMMENT ?

Le Diag Axes d'Innovation permet à l'entreprise d'identifier des axes d'innovation potentiels ou intervient dans une phase de faisabilité pour un projet précis. Il peut intégrer notamment : Les dépenses éligibles sont les dépenses directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet :

- ✓ Des actions d'idéation permettant d'intégrer une démarche d'innovation au sein de l'entreprise et l'émergence d'axes et projets d'innovation
- ✓ Des pré-études techniques
- ✓ Des frais des études technico-économiques ;
- ✓ Des études de marché ;
- ✓ Le dépôt d'un premier brevet français

Bpifrance prend en charge 50 % du montant de la prestation fixée à 16 000 € TTC maximum

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Correspondant ex-Bourgogne
03 80 78 82 40
dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté
03 81 47 08 30
besancon@bpifrance.fr



Participer au financement de votre innovation avant son lancement industriel et commercial

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



PME



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Aider les entreprises qui mènent des projets d'innovation comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental
- ✓ Développer une innovation en collaboration avec un partenaire étranger

COMMENT ?

Participer au financement du projet, sous forme d'une avance remboursable ou d'un Prêt Innovation R&D. Cette intervention peut couvrir un taux de 25-65% des dépenses éligibles retenues, comme par exemple :

- ✓ Réalisation et mise au point de prototypes
- ✓ Installations pilotes ou de démonstration
- ✓ Dépenses de propriété intellectuelle

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

- ☒ oui
☐ non

CONTACTS

Région BFC

aidesinno.economie@bourgognefranche.comte.fr

Correspondant ex-Bourgogne (Bpifrance)

03 80 78 82 40

dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté (Bpifrance)

03 81 47 08 30

besancon@bpifrance.fr



Financer les dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial de votre innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



POURQUOI ?

- ✓ Soutenir le lancement industriel et commercial d'une innovation en France ou à l'étranger

COMMENT ?

Financer, à hauteur de 50k – 5M€ (dans la limite du double des fonds propres et quasi-fonds propres), l'ensemble des dépenses immatérielles nécessaires à l'industrialisation et à la commercialisation, comme notamment :

- ✓ Actifs immatériels permettant l'optimisation des ressources et des processus
- ✓ Conception du produit ou du processus de production
- ✓ Mise en place du processus de fabrication...

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année
- ✓ Amortissement : 7 ans dont 24 mois de différé

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Correspondant ex-Bourgogne
03 80 78 82 40
dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté
03 81 47 08 30
besancon@bpifrance.fr

PARTENAIRE FINANCIER





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille d'entreprise



Transition énergétique et environnementale



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Soutenir les entreprises impliquées dans la transformation durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique
- ✓ Positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain en soutenant tout le cycle de vie de l'innovation de l'émergence de l'idée jusqu'à son industrialisation

COMMENT ?

- ✓ Accompagner des projets d'innovation en faveur de la transition écologique au travers d'un large panel d'appels à projets (AAP) thématiques (ex : décarbonation de l'industrie, production de chaleur biomasse, amélioration de l'efficacité énergétique, etc.)
- ✓ Financer, sous forme de subvention, les dépenses de recherche industrielle, développement expérimental, études de faisabilité, travaux d'industrialisation issus de phases de R&D et d'innovation ou encore les dépenses d'appui/conseil. Le taux d'intervention varie entre 15-70% en fonction de la maturité du projet et la taille de l'entreprise qui porte le projet

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Dépôt des dossiers tout au long de l'année en fonction du calendrier et des échéances des AAP

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Cécile COLSON
 03 80 76 89 76
cecile.colson@ademe.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS





PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



**Toute taille
d'entreprise**



**Transition
énergétique et
environnementale**



**Bourgogne-
Franche-Comté**



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Soutenir le développement de connaissances ou de solutions/technologies en vue d'accompagner les transitions énergétique, sociétale et environnementale pour répondre aux enjeux fixés aux horizons 2030 et 2050, en veillant à la préservation des milieux et des ressources, et ce pour l'ensemble des secteurs consommateurs de ressources énergétiques et/ou de matières premières. Concernant les technologies, des projets de RD de TRL 4 à 7 ou de recherches prénormatives seront ciblés
- ✓ Développer des approches/méthodologies pour que les solutions/technologies soient conçues au plus tôt dans une approche systémique, intersectorielle avec une optimisation des usages et une minimisation des impacts environnementaux, sociaux et sanitaires

COMMENT ?

- ✓ Accompagner des projets de RDI, dans la mesure où les recherches ciblées par ces projets ne couvrent pas des fronts de science relevant d'appels à projets compétitifs proposés par l'ADEME ou d'autres financeurs de la recherche
- ✓ Financer, sous forme de subvention, le développement de projets de R&D et d'innovation en faveur de la transition écologique à hauteur de 25-70% en fonction de la taille de l'entreprise et de la maturité de son projet

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Soumettre les projets directement à l'ADEME, tout au long de l'année, si ces derniers ne s'inscrivent pas dans les thématiques des AAP ouverts actuellement : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/projets-recherche-developpement-innovation-rdi>

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :



oui



non

CONTACT

Cécile COLSON

03 80 76 89 76

cecile.colson@ademe.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS





THÈSES ADEME

Inventez le monde de demain,
faites votre thèse avec l'ADEME

#47



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Toute taille
d'entreprise



Économie circulaire,
Énergie durable,
Pollution...



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner les entreprises (et les territoires) dans le développement de projets innovants liés à l'environnement, la maîtrise de l'énergie et au développement durable
- ✓ Encourager les recherches accompagnant la transition énergétique et écologique (matériel et comportementale) et en lien avec différents thématiques : Villes et Territoires durables / Économie circulaire / Énergies renouvelables / Forêt, agriculture et bioéconomie / Pollutions et impacts / Énergie, ressources, environnement et société
- ✓ Développer un projet de recherche en associant un étudiant de Grade Master (Bac+5, Diplôme d'ingénieur...), un laboratoire de recherche

COMMENT ?

- ✓ Co-financer, à parité avec l'ADEME, des travaux de recherche en lien avec les activités de l'entreprise
- ✓ Encadrer les travaux de R&D par un directeur de thèse (chercheur du laboratoire associé)
- ✓ Aboutir à une valorisation scientifique ou économique des résultats obtenus

ÉCHÉANCE ?

- ✓ L'appel à candidature est ouvert du 1^{er} janvier au 30 mars
- ✓ Dépôt de candidature en ligne

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☒ oui
☐ non

CONTACT

Cécile COLSON

03 80 76 89 76

cecile.colson@ademe.fr

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS





Un financement en faveur des PME engagées dans un projet d'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



TPE / PME / ETI



Toute filière



Bourgogne-
Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Accompagner financièrement les TPE/PME/ETI inscrites dans une démarche d'innovation technologique nécessitant une prestation externe. Cela concerne :
 - Actions d'idéation permettant d'identifier et de structurer de nouvelles idées au sein de l'entreprise et ce, jusqu'au projet complet.
 - Études de faisabilité techniques (conception de prototypes, caractérisation de produits, tests).
 - Études de faisabilité technico-économiques permettant de réaliser une analyse complète et objective sur une nouvelle technologie.

COMMENT ?

- ✓ Le descriptif détaillé du projet innovant et un devis non signé d'un prestataire externe sont à soumettre pour validation avant le démarrage de la prestation.
- ✓ L'aide accordée couvre 50 % du coût HT de la prestation dont le montant HT s'élève à 13 000 € maximum, avec un plafond d'intervention à 6 500 € HT.
- ✓ La subvention est versée au prestataire à l'issue de la prestation et de l'acquittement de la quote part du bénéficiaire de l'aide.

ÉCHÉANCE ?

- ✓ La durée de réalisation de la prestation est de 8 mois maximum.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise
50 % de la prestation HT, plafonnée à 6 500 € HT



oui

☐ non

CONTACT

Carole PETIT

03 80 40 33 90

cpetit@aer-bfc.com

www.aer-bfc.com

PARTENAIRES

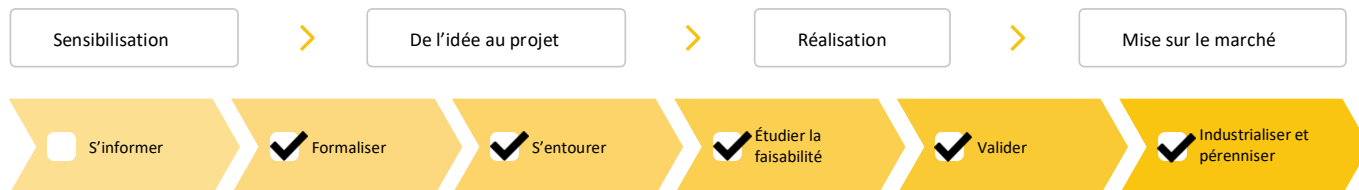
FINANCIERS





Identifier, soutenir et financer des entreprises innovantes à fort potentiel durant les premiers stades de leur développement

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Startups



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Apporter un soutien financier aux entreprises françaises et régionales en croissance
- ✓ Soutenir la vision stratégique des dirigeants et accompagner l'identification des axes de croissance
- ✓ Faciliter le déploiement des projets de développement avec des outils méthodologiques éprouvés et la mise à disposition d'expertises dédiées

COMMENT ?

UI Investissement accompagne le développement & la transmission, le développement des territoires et la consolidation. Acteur de référence du capital investissement, UI Investissement soutient également l'innovation au travers de son Capital Innovation dont l'objectif est de faire émerger des projets innovants, notamment en proposant :

- ✓ Un accompagnement au démarrage de l'activité et lors des phases de développement successives : amorçage, série A, série B
- ✓ Un focus sur les secteurs les plus innovants de l'industrie : Deep Tech, Sciences de l'ingénieur, Santé-Nutrition, Numérique
- ✓ Un investissement sous forme de ticket unitaire de 100k€ à 5M€

ÉCHÉANCE ?

- ✓ UI Gestion accompagne l'entreprise pendant une durée moyenne de 5-7 ans, après l'entrée au capital

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
☒ non

CONTACT

Clément BECCU

06 58 83 95 15

clement.beccu@ui-investissement.fr

<https://www.ui-investissement.com/>

PARTENAIRES

Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté / Bpifrance / Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté / Crédit Agricole Champagne-Bourgogne / Crédit Agricole Franche-Comté / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté



Fonds d'amorçage visant à soutenir l'innovation

PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Jeunes TPE/PME innovantes et ambitieuses



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Soutenir les jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage en renforçant les fonds propres
- ✓ Faire appel au Capital-Investissement

COMMENT ?

- ✓ Renforcement des Fonds Propres par augmentation de capital ou souscription à des obligations convertibles
- ✓ Ticket compris entre 300 K€ et 1 500 K€

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Présentation des dossiers au fil de l'eau
- ✓ Horizon de sortie de l'investissement à 5 ans

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : existence de frais de dossier lors de l'Investissement et des possibles investissements ultérieurs

☐ oui
☒ non

CONTACT

Marc BLONDET
06 74 09 98 96

mblondet@finovamgestion.fr
www.finovamgestion.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS

Bpifrance / Industriels (ADEO, LESAFFRE, TEREOS, TOTAL...) / Banques (BNP Paribas, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole) / Région Haut-de-France / Région Grand-Est / Région Bourgogne-Franche-Comté / etc.



PARCOURS



À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?



Entreprises innovantes
(< 1000 salariés)



Toute filière



Bourgogne-Franche-Comté



Financier

POURQUOI ?

- ✓ Encourager à concrétiser des préconisations de l'INPI afin d'optimiser votre stratégie d'innovation avec la propriété industrielle
- ✓ Permettre le financement des prestations variées couvrant les différents enjeux de la propriété industrielle parmi les thématiques suivantes : Contrat (cession ou licence ou tout contrat avec clause PI) / Info brevet (brevetabilité, liberté d'exploitation, veille technologique et concurrentielle, cartographie) / Rédaction d'un brevet français / Numérique (modes de protection et cybersécurité) / International (stratégie et protection à l'international) / Finance (évaluation des droits de propriété intellectuelle et règles fiscales à maîtriser) / Contentieux (analyse précontentieuse à l'international)

COMMENT ?

L'engagement d'un PASS PI se déroule en 4 étapes :

- ✓ Un accompagnement dans le choix de la prestation adaptée à votre besoin : à l'issue d'un Prédiagnostic PI ou d'une visite en entreprise par l'INPI, il vous est préconisé la mise en œuvre de nouvelles actions PI parmi les thématiques éligibles
- ✓ L'établissement de devis auprès des experts référencés par l'INPI pour la prestation choisie
- ✓ La validation du devis par l'INPI avant la réalisation de la prestation
- ✓ La remise d'un livrable pour constater le service fait et procéder au paiement du prestataire

ÉCHÉANCE ?

- ✓ Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : L'INPI finance 50% de la prestation unitaire, plafonnée à 6000 € TTC. Le dispositif vous permet de financer jusqu'à 3 prestations dans la vie de votre entreprise, à travers 3 PASS PI distincts (montant max cumulé par entreprise étant fixé à 10 000 € TTC, vous pouvez donc obtenir un financement global INPI de 5 000 TTC €)

- ☒ **oui**
☐ non

CONTACT

Emmanuel DEGIVE
06 60 69 54 50
bfc@inpi.fr

<https://www.inpi.fr/fr/pass-pi>

PARTENAIRES

Des experts en propriété intellectuelle référencés par l'INPI

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

4 square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX
0 970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

